Nous ne pouvons pas porter ce fardeau indéfiniment. Je prie le ministre des Finances de me faire l'honneur de lire et d'étudier ces chiffres, et de nous dire ce que le Gouvernement entend faire au sujet de la situation qu'ils révèlent. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de proposer un remède. Cette tâche incombe au ministre, mais il faut trouver le remède. Nous ne pouvons plus régler ces balances par la méthode triangulaire comme nous l'avons fait d'année en année. Depuis l'établissement de la Confédération, la balance de commerce adverse du Canada avec les Etats-Unis a atteint non pas des centaines de millions de dollars, mais des milliards. Cette balance, nous n'avons pu la payer que par nos exportations à d'autres pays.

Nous disposons, il me semble, de deux remèdes: le premier, restreindre davantage nos importations, surtout d'objets de luxe; le second, signaler la situation à nos bons amis du sud et leur demander d'aider à fournir le remède. La meilleure solution, à mon sens, consisterait dans l'augmentation des achats de produits canadiens par les Etats-Unis. A cette fin, il conviendrait de reviser le présent accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis.

Il y a une anomalie, il me semble, dans le fait qu'une nation de 130 millions d'habitants achète tellement moins par tête de population d'une petite nation de moins de 12 millions qu'elle lui vend. Cet état de choses offre au premier ministre une occasion d'exercer ses qualités de bon voisin pour lesquelles il est justement célèbre et auxquelles son partisan a fait allusion l'autre jour.

Il va falloir, je crois, recourir au remède dont nous disposons nous-mêmes, savoir, appliquer de nouvelles restrictions aux importations. Il va falloir se serrer la ceinture encore davantage.

Je veux signaler à l'attention du ministre que lorsqu'il applique ce remède, il cause peut-être un tort qu'on devrait éviter. La concurrence supprimée, le consommateur canadien doit peut-être payer davantage: je prends un article comme exemple. Je connais une marchandise qu'on produit à la fois au Canada et aux Etats-Unis, un article manufacciré entrant comme matière première dans la fabrication d'un objet fini, vendu aux Canadiens et à l'armée canadienne. On m'a dit que j squ'au 15 octobre dernier, on pouvait acheter ce produit aux Etats-Unis et le livrer au Canada à meilleur marché qu'il était possible de l'acheter au pays, des producteurs canadiens, après avoir supporté un droit de 48 p. 100 sur le prix de la facture.

L'hon. M. RALSTON; Mon honorable ami voudrait-il nous dévoiler une partie de ce

secret en nous disant s'il s'agit d'un produit servant à l'armée de terre, à l'armée de l'air ou à l'armée de mer?

L'hon. M. HANSON: Il sert aux trois à la fois. Je dirai secrètement à mon honorable ami que c'est un produit d'usage courant. Il s'en sert, je m'en sers, et les armées de mer, de l'air et de terre s'en servent. C'est un produit commun, le cuir à semelle.

L'hon. M. RALSTON: Le secret est dévoilé.

L'hon. M. HANSON: Oui. Recourons à un exemple. Prenons une facture au montant de \$100. Ajoutez-y un impôt sur le change de 10 p. 100 et vous avez \$110; 25 p. 100 de droit de douane, soit \$25, ce qui fait \$135; ajoutez la taxe de vente de 8 p. 100 sur \$125, soit \$10 de plus, et vous avez \$145; prenez ensuite le coût de transport, l'escompte au comptant et ainsi de suite, au montant de 3 p. 100, ou de \$3, et vous arrivez au coût total de \$148 sur une facture de \$100. Avant le 15 octobre, on pouvait acheter aux Etats-Unis des produits de cette nature pour une valeur de \$100, les transporter ici et épargner de l'argent. C'est une chose que je demande au Gouvernement d'examiner sérieusement. Il faudrait la soumettre à la commission des prix en temps de guerre. Je ne veux pas qu'on soit trompé par un contrôleur du cuir qui est lui-même intéressé à la production de ce produit. Mettons fin aux états de choses de ce genre.

On nous a dit qu'on empêchait les prix de monter; c'est peut-être vrai. J'apprends toutefois que les prix du cuir à semelle ont subi trois augmentations depuis le début des hostilités. L'indice des prix du gros indiquent une augmentation de 14.4 p. 100 depuis le début de la guerre et pourtant on nous dit que le coût de la vie a augmenté de beaucoup moins que ce chiffre. Je sais qu'il ne faut pas y croire. Informez-vous donc auprès des ménagères. Nous subissons l'inflation de la guerre. Il faudra augmenter les salaires et ce sera le cercle vicieux.

Je ne pense pas devoir m'excuser de parler du rapport Rowell-Sirois, car c'est une des principales questions dont devra s'occuper le Parlement; je tâcherai toutefois de condenser les remarques que j'ai à faire à ce sujet. Je regrette profondément que le juge en chef de l'Ontario qui fut le premier président de cette commision ait dû se retirer pour cause de maladie, mais je félicite le Gouvernement d'avoir eu la bonne fortune d'obtenir les services de M. Sirois que je connais depuis nombre d'années et avec qui j'ai collaboré au point de vue professionnel dans le passé. Il a rempli sa tâche avec beaucoup de compétence et de dignité; je l'ai vu à Fredericton au moment où y siégeait la commission.

[L'hon. M. Hanson.]